

Commune du Rhône - 69
SAINT-LAURENT D'AGNY

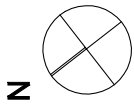


PLAN LOCAL D'URBANISME



ANNEXE 13 – DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Révision prescrite le :	7 Décembre 2009
Arrêtée le :	28 Juin 2012
Approuvée le :	15 Avril 2013
Exécutoire à compter du:	



0 0,5 km 1 Km

Echelle d'Origine 1/5 000

Le Droit de Préemption Urbain est institué sur l'ensemble des zones U et AU du PLU (en violet)



Département du Rhône

Commune de Saint-Laurent d'Agnay



Plan Local d'Urbanisme

Annexe 13: Le Droit de Préemption Urbain

Révision prescrite le :
07 décembre 2009
Année n° :
29 juin 2012
Elaboré par :
16 avril 2013
Consultable & comparé de :

Commune de TALUYERS

Commune de CHASSAGNY

Commune de MORNANT

Commune de MORNANT

Commune de CHAUSSAN